

Parrainage de proximité

Aidons ensemble un enfant à grandir

- " Vous souhaitez faire parrainer votre enfant ?*
- " Vous souhaitez devenir parrain ou marraine ?*
- " Vous aimeriez nous aider à accompagner cette solidarité ?*

REJOIGNEZ-NOUS !

Aujourd'hui des enfants et jeunes attendent un parrain ou une marraine ! Et si c'était vous ?

Le parrainage de proximité c'est une relation privilégiée qui se construit au fil du temps entre un parrain et un filleul. Cette démarche repose sur du **bénévolat**, des valeurs de **solidarité** et de **partage**.

C'est du temps partagé entre un enfant et un adulte ou une famille.

Le Parrainage de proximité

Le parrainage de proximité est gratuit et ouvert à tous, pour les enfants de 0 à 21 ans.

L'avis de l'enfant ou du jeune est sollicité.

► Faire parrainer votre enfant :

C'est créer des liens privilégiés avec un adulte ou une famille.

Découvrir d'autres modes de vie, d'autres repères nécessaires à son épanouissement. Enrichir ses expériences sociales et culturelles.

Vous pouvez ainsi bénéficier d'un relai, d'un appui de confiance.

► Parrainer un enfant :

C'est s'engager dans un esprit de solidarité près de chez vous.

Partager des moments privilégiés avec un enfant suivant vos disponibilités.

Enrichir son histoire et la vôtre.

C'est une relation de confiance entre des parents, un parrain/une marraine, destinée à élargir l'entourage de l'enfant et l'aider à grandir.

C'est la découverte de l'action associative comme espace de lien social.

Signataire de la charte nationale de parrainage et adhérent à l'UNAPP.



**Demande de renseignement
ou prise de rendez-vous**

Tél. : 06.09.34.44.85

Mail : parrainagedeproximite@udaf85.fr

www.udaf85.fr

L'Udaf reçoit les demandes des parents et futurs parrains/marraines, vérifie le projet de chacun, met en lien et accompagne les relations de parrainage et propose des temps d'échanges et de rencontres afin de créer un réseau.

